



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2469

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Le Guen, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Marie Le Guen. Monsieur le Premier ministre, vous aurez beau dire, les Français savent que la TVA à 5,5 % pour le bâtiment, c'est nous qui l'avons obtenue et c'est vous qui n'êtes pas capable de la conserver ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.- Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Les Français savent que les 350 000 emplois-jeunes, c'est nous qui les avons créés et c'est vous qui les avez supprimés ! *(Mêmes mouvements.)*

Ils savent que, sous le gouvernement de Lionel Jospin, ont été créés deux millions d'emplois, quand vous-même n'en avez créé qu'à peine 40 000 !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Honteux ! Ridicule !

M. Jean-Marie Le Guen. Nous vous observons depuis quelques jours, monsieur le Premier ministre, et nous voyons bien que votre souci n'est pas de convaincre : vous voulez passer en force. Ce qui marque votre action, c'est la brutalité ! *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

S'agissant des jeunes et de leur avenir, à aucun moment, vous ne vous êtes adressé à eux. Vous n'avez consulté ni les associations ni les partenaires sociaux et vous passez en force au Parlement !

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Pourquoi usez-vous de brutalité ? Pour masquer votre propre échec ! *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Mais les Français connaissent parfaitement, eux qui ne regardent pas seulement les statistiques et les manipulations comptables, la réalité de l'emploi dans notre pays.

M. Jean Marsaudon. C'est honteux !

M. Francis Delattre. Et les 35 heures ?

M. Jean-Marie Le Guen. Ils voient bien que si le nombre de chômeurs diminue, c'est parce que celui des RMistes augmente ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.- Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Monsieur le Premier ministre, votre atout majeur est de spéculer sur vos échecs. Vous comptez sur la précarité, qui caractérise trop largement l'emploi des jeunes, et sur le désespoir qu'elle fait naître chez eux pour assurer le succès du CPE. Mais nous, socialistes, et de nombreux Français avec nous, nous ne vous laisserons pas faire et nous serons présents, les jours prochains, dans le débat sur le CPE : comptez sur notre opposition !

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Yves Nicolin. La question !

Mme Marie-Hélène des Esgaulx. Bla bla bla !

M. Jean-Marie Le Guen. Vous voulez non pas donner un emploi à ceux qui sont dans les situations les plus précaires, mais précariser ceux qui, aujourd'hui, - plus de 50 % des jeunes - ont un emploi. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Après le CNE, l'été dernier, avec le CPE, vous voulez rendre caduc notre code du travail. Il faudra que vous le reconnaissiez devant les Français. Vous voulez que le risque ne repose que sur le salarié, jamais sur l'entreprise.

M. Jean Marsaudon. Démago !

M. le président. Monsieur Le Guen, posez votre question !

M. Jean-Marie Le Guen. Alors, monsieur le Premier Ministre, si vous désirez avoir une vision plus précise de ce qu'est la précarité, pensez que si vous soumettiez votre gouvernement et votre majorité au contrat que vous proposez pour les jeunes, il y a longtemps que vous ne seriez plus aux commandes ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.- Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Claude Lemoine. C'est lamentable !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur Le Guen, vous touchez là un point fondamental. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Dans une société en mutation, la vraie question n'est pas d'avoir, une fois pour toutes, une formation, d'avoir un job, un CDD ou un stage ; elle est d'avoir un métier. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Ce gouvernement a fait le choix qu'il n'y ait plus d'emplois aidés qui ne s'accompagnent d'une formation, d'où les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation, ou encore les recrutements sur les talents, les fameux recrutements par " habiletés " dans les ANPE, et non pas sur des CV discriminants et anonymes.

M. Christian Bataille. Ce ne sont que des mots !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Le Gouvernement a aussi fait le choix d'une meilleure orientation, grâce à un service public de l'orientation. Il a voulu que ce soit toujours le même membre du personnel de l'ANPE qui joue le rôle de référent, car il s'agit de gestion des ressources humaines.

Qu'est-ce que le CPE ?

M. Henri Emmanuelli. C'est la précarité !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. C'est proposer au jeune et à l'entreprise d'avoir du temps pour se connaître avant d'investir dans un emploi définitif. Voilà en quoi consiste notre proposition. Cela n'a rien à voir avec le CDD, qui n'est qu'une parenthèse dans la vie de l'entreprise comme dans celle du jeune.

Vous ne pouvez pas dire que le CPE n'est pas le vrai CDI de demain pour les jeunes (*Vives protestations et huées sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*), ni que le CDD et les stages sont préférables, ni qu'un contrat aidé sans formation, c'était la panacée.

Le monde entier bouge, les entreprises sont en mutation mais vous, vous ne bougez pas ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Le Guen](#)

Circonscription : Paris (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2469

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er février 2006